

Journée d'information sur les droits et les devoirs des patients



Services de l'hôpital et associations s'unissent pour aider les usagers. - Agence DREUX

Lorsqu'on arrive à l'hôpital, on est parfois un peu perdu. On ne sait pas forcément ce qu'on a droit de faire ou non.

Pour aider le grand public à s'y retrouver, le centre hospitalier, en liaison avec des associations de malades, a organisé jeudi sa cinquième journée

d'informations sur les droits et les devoirs des usagers
Les associations mobilisées

« Nous rappelons par exemple que le dossier médical peut être communiqué, que les malades peuvent nommer une personne de confiance », explique Fabienne Lhomme, du service juridique de l'hôpital. « Nous soulignons aussi qu'il faut respecter le personnel, qu'il faut prévenir lorsqu'on ne peut pas honorer un rendez-vous. »

Cette année, un accent a été mis sur la maison des usagers ouverte depuis le 2 octobre. « Cette maison permet aux malades et à leur famille de bénéficier de conseils donnés par des bénévoles. »

Cinq associations (association d'aide aux victimes d'infractions d'Eure-et-Loir, association française des diabétiques, famille de traumatisés crâniens, amis et familles des malades psychiques y tiennent des permanences », précise Fabienne Lhomme. « Nous en espérons d'autres pour répondre aux besoins des patients atteints d'autres pathologies »

Pratique. Maison des usagers, rez-de-chaussée du bâtiment principal. Tel : 02.37.51.52.53. Poste 75.47

Pascale Rouchaud
pascale.rouchaud@centrefrance.com